



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sécurité publique

Question écrite n° 98617

Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le maintien de la sécurité en territoires d'outre-mer. En mai 2016, il l'alertait déjà sur l'absence de contrôle des flux migratoires dans l'île de Mayotte, responsable de graves défaillances à l'échelle tant sanitaire (engorgement des hôpitaux par les comoriens), que pédagogiques (écoles saturées) ou sécuritaire. À ce jour, la question n'a toujours pas reçu de réponse. Pourtant, la situation ne semble pas en voie de rétablissement. Pire encore : c'est bien l'ensemble des territoires d'outre-mer qui semble désormais sujet à ces tares. Une délégation du syndicat de police Alliance, qui s'est rendue dans les Antilles en avril 2016, fait état des graves problèmes rencontrés par leurs collègues sur place. Délinquance violente et souvent armée ; trafics d'armes et de stupéfiants ; violences urbaines ; vols à main armée ; flux migratoires incontrôlés : tel est le quotidien des quelques 5 500 policiers présents en Guadeloupe. Malgré une augmentation de 6 % à 7 % de ses effectifs soit 540 policiers à peine, dans le cadre des recrutements programmés de 2016 à 2017, il semble que les effectifs policiers ne soient pas en nombre suffisamment élevé pour protéger efficacement la population : comment expliquer, dans cette perspective, les 46 meurtres perpétrés sur le territoire guadeloupéen en 2015 ? Peu à peu, le Gouvernement français perd le contrôle sur ses territoires d'outre-mer. Et tant que les flux migratoires ne seront pas contrôlés, la situation ne pourra s'apaiser. Sur 216 000 habitants, Mayotte compte près de 40 % d'étrangers, 86 400 individus. La pression migratoire comorienne engendre des troubles à l'ordre public graves, résultats de pressions communautaires inacceptables sur le territoire français. Le syndicat Alliance fait notamment état de l'agression d'une policière à l'eau de javel, début mai 2016 à Saint-Denis de la Réunion. Devant le manque d'effectif et matériel flagrants auquel les policiers des territoires d'outre-mer doivent se confronter chaque jour dans un climat particulièrement menaçant à l'encontre des garants du respect de l'ordre, il lui demande quels moyens supplémentaires il envisage de mettre en œuvre pour pallier la menace sécuritaire inhérente à l'immigration incontrôlée sur les territoires d'outre-mer.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Bompard](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98617

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 août 2016](#), page 7604